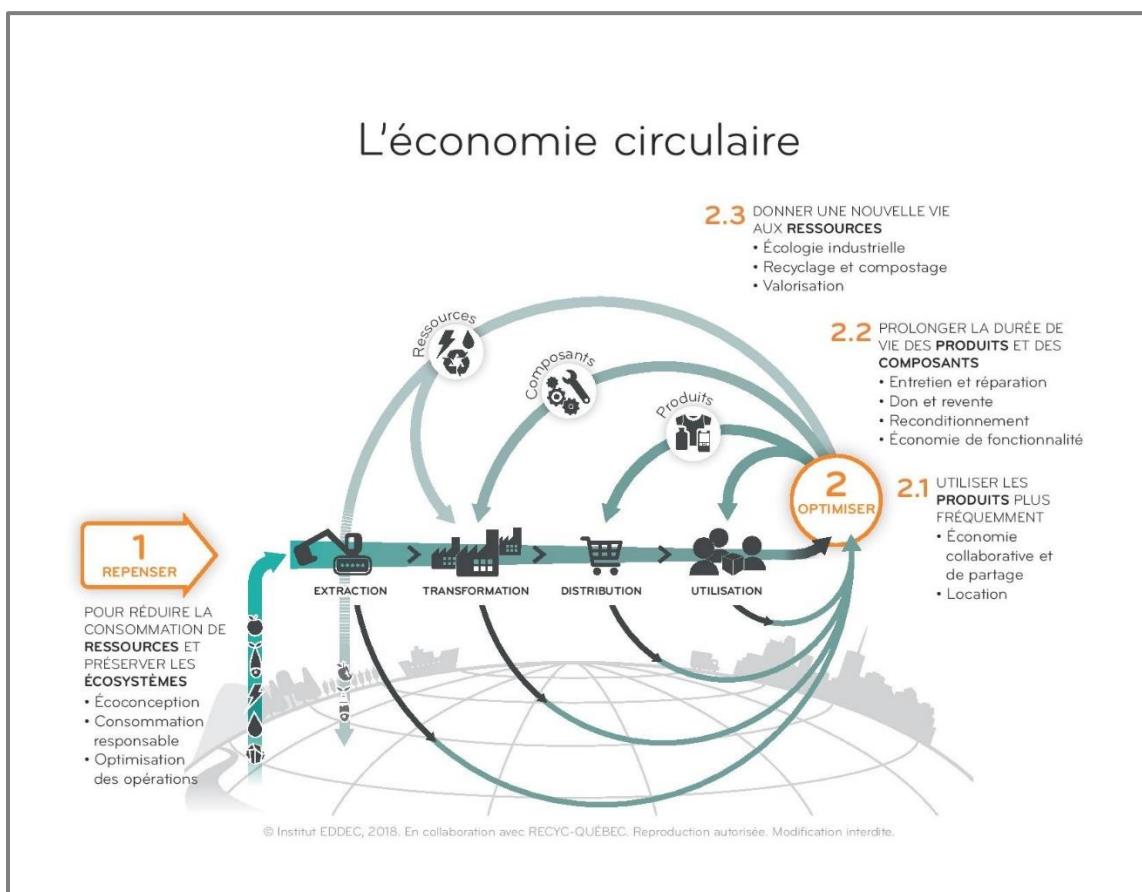


Depuis quelques années, on entend de plus en plus parler d'un nouveau modèle de production et de consommation qui s'inscrit dans une perspective développement plus durable, soit l'économie circulaire. Il s'agit d'un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités » (voir schéma ci-dessous).

C'est la définition de l'économie circulaire, telle que formulée par [l'Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire](#) (EDDEC) avec une quinzaine d'acteurs du déploiement de l'économie circulaire au Québec.



### À TOUTES LES ÉTAPES

L'économie circulaire peut se développer à partir de plusieurs stratégies, mécanismes ou outils qui peuvent intervenir à toutes les étapes du cycle de vie d'un produit. Évidemment, le principe des 3RV - la réduction à la source, la réutilisation, le recyclage et la valorisation – est appliqué tout au long du processus.

## QUELQUES STRATÉGIES ET MODÈLES D'AFFAIRES

**L'économie de fonctionnalité** (ou économie de performance) consiste à vendre l'usage d'un produit et non le produit lui-même. On pense entre autres aux entreprises de location ou d'emprunt d'équipement de pointe.

**L'économie collaborative** (ou économie de partage) est fondée sur la mise en commun de biens et de services. Cette approche sera souvent facilitée par l'utilisation d'une plateforme numérique mettant en contact direct les consommateurs et les producteurs, telle que la [Plateforme d'échange des marchés environnementaux \(PEME\) – Échanges industriels](#), mise sur pied par le Conseil patronal de l'environnement du Québec, dont on avait glissé un mot au printemps dernier.) Un bon exemple d'économie collaborative est le concept d'espace commun de travail (*coworking*), notamment pour les travailleurs autonomes.



**Le reconditionnement**, c'est la remise à neuf d'un produit afin de prolonger sa durée de vie. Dans le secteur énergétique, par exemple, on verra souvent un produit, ou des pièces d'équipement être désinstallé, inspecté, nettoyé et reconditionné ou réusiné avant d'être réinstallé pour un nouveau cycle.

**La symbiose industrielle** est le concept mettant en relation des entreprises d'un même territoire, d'une même zone industrielle ou d'une même filière. Les résidus d'une entreprise deviennent alors la matière première d'une autre. Un exemple parlant pourrait être celui d'une entreprise de granules à chauffage utilisant les résidus de bois d'une usine de sciage du même parc industriel.

Bien connu, **le recyclage** transforme les matières résiduelles récupérées en fin de cycle pour les réintroduire dans un nouveau cycle de production. L'aluminium, par exemple, se recycle pratiquement à l'infini.

### **UN RENDEZ-VOUS**

Plusieurs bonnes pratiques en entreprise sont associées à l'économie circulaire.

L'utilisation des résidus de production des microbrasseries



pour nourrir le bétail d'une entreprise agricole en est un exemple concret. En ce sens, les gestionnaires d'entreprises auront accès dès le 5 décembre à la plateforme québécoise en économie circulaire. Elle sera présentée dans le cadre des [Assises québécoises de l'économie circulaire](#). Activité à laquelle est conviée plus d'une vingtaine d'experts tout azimut, venant partager leurs connaissances et expériences. Entre autres, le président de la Fromagerie Boivin, M. Luc Boivin sera l'un des panélistes qui s'entretiendra d'optimisation des procédés, d'écoconception, et de circuits courts.

[Voir l'horaire complet.](#) | [Inscriptions](#)

### **POUR ALLER PLUS LOIN**

[Recyc-Québec, l'économie circulaire](#)

[Économie et Innovations Québec](#)

[Économie circulaire au Québec : Opportunités et impacts économiques](#)

CQDD : 418 668-7533 p.116; [eleonore.cote@cqdd.qc.ca](mailto:eleonore.cote@cqdd.qc.ca) | [www.pmedurable02.com](http://www.pmedurable02.com)